



Site Natura 2000 – FR 9101413
Posidonies de la côte palavasiennne

Compte rendu du 7^{ème} Comité de
Pilotage

14 septembre 2017 – Centre Nautique
Palavas-les-Flots

Rédacteur : **Tiphaine RIVIERE**
chargée de mission Gestion & Animation - référente Occitanie
Antenne Méditerranée - bureau Montpellier
Agence française pour la biodiversité
tiphaine.riviere@afbiodiversite.fr
Tél: 04.34.46.66.58/06.87.91.51.11

Relecture : André Grosset (préfecture maritime), Fabrice Auscher (DREAL Occitanie)

Présidents du Comité de pilotage : Préfet maritime de la Méditerranée / Préfet de l'Hérault

Date du Document : 16 octobre 2017



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Personnes présentes ou excusées :

	NOM du représentant	Présent	Excusé
M. le préfet maritime de la Méditerranée			
M. le préfet de l'Hérault			
M. le commandant de la Zone Maritime Méditerranée			
Mme la sous-préfète chargée du littoral auprès du préfet de région du Languedoc-Roussillon			
M le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Languedoc-Roussillon	Fabrice Auscher	x	
M. le directeur interrégional de la mer	Laurent Cassius	x	
M le directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault	Valérie Leenhardt	x	
M. le directeur de l'architecture et du patrimoine, sous-direction de l'archéologie, département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines	Marie Pierre Jezegou	x	
Mme la directrice départementale de la cohésion sociale de l'Hérault			
M. le commandant du groupement de gendarmerie de l'Hérault			
Mme la directrice départementale de la protection des populations de l'Hérault (DDPP)	Gilles LE GODAIS		x
M. l'inspecteur d'académie de l'Hérault			
M. le directeur de l'Agence des aires marines protégées			
M. le délégué régional de l'agence de l'eau Rhône - Méditerranée – Corse	Laurent Moragues		x
M. le délégué régional de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer de Méditerranée	Jacques DIETRICH		x
M. le délégué régional du Conservatoire du littoral et des espaces lacustres du Languedoc-Roussillon	Sonia Bertrand		x
M. le délégué régional de l'office national de la chasse et de la faune sauvage			
Mme la Présidente de l'Université de Montpellier 2 Sciences et Techniques du Languedoc			
M. le Président du Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN LR)			
Chambre d'agriculture du Languedoc-Roussillon			
M. le président du conseil régional Languedoc-Roussillon			
M. le président du conseil départemental de l'Hérault	Catherine Roblin	x	
M. le président de la métropole de Montpellier			
M. le président de la communauté d'agglomération du Bassin de Thau	Yvon Iziquiel	x	
M. le président de la communauté de communes du Pays de l'Or	Philippe Martin		
M. le maire de Frontignan	Lionel Pichot		x
M. le maire de Villeneuve-lès-Maguelone	Gérard Aubry	x	
M. le maire de Palavas-les-Flots	Christian Jean-Jean / Lionel Etasse	x	
M. le maire de Mauguio			
M. le maire de la Grande-Motte	Stéphan ROSSIGNOL		x
M. le président du syndicat mixte de la baie d'Aigues Mortes			
M. le président du syndicat intercommunal à vocation multiple des communes littorales de la baie d'Aigues Mortes			
M. le président du syndicat mixte du bassin du lez	Vincent Sablin	x	

M. le président de syndicat interdépartemental d'aménagement du Vidourle			
M. le président de syndicat intercommunal des étangs littoraux	Juliette Picot	x	
M. le président du syndicat mixte du bassin de l'Or	Eve Lepommelet	x	
M. le président du syndicat mixte du Bassin de Thau	Julian Le Viol		x
M. le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins du Languedoc-Roussillon			
M. le président du comité local des pêches maritimes et des élevages marins du Grau du Roi			
M. le premier prud'homme des pêcheurs Palavas-les-Flots	Didier Daynac		x
M. le premier prud'homme des pêcheurs de Sète-môle			
M. le premier prud'homme des pêcheurs du Grau-du-Roi			
M. le président de l'Association Méditerranéenne des Organisations de Producteurs			
M. le président du centre d'études et de promotion des activités lagunaires et maritimes (CEPRALMAR)	Léa Quittet	x	
M. le président de la Comité régional de conchyliculture en Méditerranée	Jean Christophe Cabrol		x
M. le président de l'Association Syndicale Autorisée des cultures marines en mer ouverte			
M. le président du comité départemental du Tourisme			
M. le président de l'établissement public régional port de Sète Sud de France	Géraldine Lamy	x	
M. le directeur de la régie autonome de port de plaisance de port Camargue	Delphine Vignaud	x	
M. le rapporteur du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de la région Languedoc-Roussillon (Mme REY VALETTE)			
M. le rapporteur du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de la région Languedoc-Roussillon (M. BONHOMME)			
M. le président du comité départemental de voile			
M. le président du comité départemental de vol libre	Michel PUJOL		x
M. le président du comité départemental de canoë-kayak			
M. le délégué régional de la fédération française de motonautisme (FFM) - SARL EIGL			
M. le président du comité départemental de plongée sous marine			
M. le délégué comité régional des pêcheurs en mer (FFPM)			
M. le président du comité régional de la fédération des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF)			
M. RAY (Membre du comité directeur de la FNPSA et de la Ligue LRMP FNPSA et responsable de la commission environnement FNPSA)	Jean-Marie RAY	x	
M. le président de l'Association du Voile de Neptune			
M. le président de l'Association de l'œil d'Andromède			
M. le président du Collectif de Protection de la Nature et des Usagers de la Baie d'Aigues Mortes			
M. le président du centre d'étude et de sauvegarde des tortues marines de Méditerranée			
Plongée passion	Stéphanie Brunelle	x	

Ordre du jour

- Bilan de l'animation du site Natura 2000 « Posidonies de la côte palavasienne » pour 2016-2017,
- Perspectives d'actions opérationnelles pour 2018-2019,
- Actualités,
- Questions diverses et discussion.

Introduction

Monsieur Grosset rappelle que la plupart des sites Natura 2000 de la façade Méditerranée sont aujourd'hui en animation. Le réseau Natura 2000 est également en cours d'extension avec la désignation de nouveaux sites au large pour préserver les habitats profonds de récifs, mais aussi les oiseaux et les mammifères marins.

Monsieur Cassius indique que la démarche Natura 2000 s'inscrit dans un partage du territoire entre préservation de l'environnement et développement durable des activités. Le site Posidonies de la côte palavasienne bénéficie d'un plan d'actions déjà éprouvé depuis quelques années qui fonctionne bien. Monsieur Auscher se fait le relai du ministère sur les territoires et apporte également des crédits pour la mise en œuvre d'action opérationnelle au sein des sites Natura 2000.

Tiphaine Rivière revient sur le contexte des aires marines protégées en Méditerranée et précise la transition entre Agence des aires marines protégées et Agence française pour la biodiversité, qui a repris, dans la continuité, l'animation du site Natura 2000 Posidonie de la côte palavasienne.

Elle balaye ensuite les actions réalisées en 2016-2017 (présentation jointe à ce compte rendu) :

Appliquer la méthode d'analyse de risque de dégradation des habitats et des espèces d'IC par les engins de pêche maritime professionnelle

Poursuite des suivis menés sur les herbiers de Posidonies

Remarques :

- Yvon Iziquiel : est-il envisageable que les maitres d'ouvrages financent une structure unique responsable du suivi environnemental (notamment des herbiers de posidonies) dans le cadre de la réalisation de travaux ?
- Fabrice Auscher : Nous sommes en train d'y réfléchir, pour mettre en place une gestion commune à l'échelle du Golfe d'Aigues mortes. C'est une zone avec une multitude d'activités. C'est d'ailleurs ce qui est demandé par le Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE), dans le cadre des objectifs de la Directive Cadre sur l'eau (DCE).

Améliorer et renforcer la connaissance de l'habitat Récifs

Appuyer et soutenir la création d'outils pédagogiques et de sensibilisation à l'environnement marin à destination des professionnels et des structures associatives : l'outil la mer sur un plateau

Remarque :

- Juliette Picot : il serait intéressant d'utiliser cet outil dans les programmes de sensibilisation existants comme « Cap sur les lagunes » développés avec les offices de tourisme, dont celui de Palavas.

Organiser et soutenir des manifestations et campagnes de communication et de sensibilisation sur le patrimoine naturel marin : la campagne Ecogestes

Compte rendu du 7^{ème} Comité de Pilotage pour le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne – 14 septembre 2017

Remarques :

- Philippe Martin : possibilité de mettre en place des moyens et de la communication sur le territoire du pays de l'Or, si les services sont associés suffisamment en amont

Accompagner la mise en place d'un réseau de plongeurs bénévoles et appuyer la mise en place de suivis participatifs en renforçant et en valorisant les démarches existantes : l'implication du club de plongée « Plongée passion » de Frontignan

- Algues filamenteuses : phénomène plus long que d'habitude (plusieurs mois) et difficile à relier avec des conditions physico-chimiques (pas d'augmentation de la température de l'eau, de fortes précipitations...).

Remarques :

- Marie Pierre Jezegou : Connait-on la cause de cette prolifération ?
- Fabrice Auscher : par des apports de nutriments, et certainement des conditions climatiques favorisant sa prolifération.
- Stéphanie Brunelle : et lors de leur décomposition, elles se déposent sur le fond et forme de la vase.
- Fabrice Auscher : Elles ne sont pas présentes à Agde, mais on retrouve le phénomène sur la côte Vermeille
- Juliette Picot : il existait un guide du Ceparlmar permettant d'identifier les algues
 - Observation de Corb
 - Suivi d'une immersion de structures expérimentales dans le cadre d'une procédure de renouvellement
 - Apparition de *Caulerpa racemosa*

Fabrice Auscher : aujourd'hui cette algue n'a pas la couverture de la *Caulerpa taxifolia* mais il n'y a pas encore d'action de limitation opérationnelle à grande échelle (expérimentation à Agde et Port Cros)

- Récupération d'un filet après appel d'un pêcheur
- Suivi participatif de l'herbier

Stéphanie Brunelle : il est important de trouver les bons supports de communication pour faire remonter les observations et qu'elles soient transmises à la bonne personne.

Impliquer et associer les acteurs dans la vie du site Natura 2000 – Favoriser le rôle de sentinelles : Les sentinelles de la mer en Occitanie

Renforcer la conservation de certaines zones du site Natura 2000 : la mise en place de la réserve marine de la côte palavasienne

Favoriser la récupération des engins de pêche perdus : le projet à l'échelle de la façade / le cas du Coulombray

Apporter un appui technique aux acteurs et porteurs de projet dans l'élaboration de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 et diffuser les données nécessaires à leur réalisation

Maintien d'une dynamique de concertation
Actualités, échanges et capitalisation entre gestionnaires

Bilan financier 2016-2017

Perspectives d'actions 2018-2019

Remarques générales :

- Stéphanie Brunelle : où sont les sites d'implantation d'éoliennes en mer
- Fabrice Auscher : Environ à 8 milles nautiques de la côte

La DREAL est en charge de l'instruction des projets, avec l'appui d'expertise de l'AFB

- Juliette Picot : je suis étonnée du nombre de jour très faibles dédiés à l'animation du site, au vue de sa taille et ses enjeux
- Fabrice Auscher : il y a eu un changement de politique du ministère sur le financement de l'animation des sites Natura 2000. Soit les collectivités impliquées gardent l'animation, mais sans financement directs (que dans le cadre de contrats spécifiques à la mise en place d'actions concrètes), soit la gestion est reprise par l'AFB, avec un temps d'animation calculé au plus juste.
- Juliette Picot : pourtant aux vus des résultats déjà visibles et des projets, c'est une vraie image de marque qui est en place. Il serait peut être temps de rediscuter avec collectivités (EPCI), au delà des territoires communaux, pour voir s'il y a de nouvelles opportunités.
- Fabrice Auscher : des discussions sont en cours avec l'Agence de l'eau, pour voir en quelles mesures la mise en place d'un contrat de baie serait opportun, pour gérer tous les enjeux de la zone, de la qualité de l'eau, à la gestion du trait de côte ou des usages.
- Monsieur Jeanjean : la mairie est très heureuse du travail effectué, comme par exemple pour la gestion du filet du Coulombray. Pour la réserve marine de Porquières, c'est admirable de voir que les pêcheurs demandent de protéger une zone de Méditerranée. C'est un vrai progrès ! Je tenais à remercier l'aide de la DREAL dans ce projet.
On a jamais été autant dans la protection et la surveillance et c'est bien, comme le travail mené par le SIEL (syndicat intercommunal des étangs littoraux).
Quant à l'algue dont nous avons parlé, il existait « le mouque » que les pêcheurs craignaient car il fallait laisser sécher les filets pendant 6 mois pour les nettoyer. C'est un phénomène connu depuis longtemps !

La réunion se clôture à la suite de ces échanges